

Vous avez de l'ambition

Travaillons ensemble.



Titre de la fonction :

Brigadières ou brigadiers scolaires

Période d'affichage :

Du 28 janvier au 18 février 2026

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Temporaire, sur appel

Service :

Police

Les brigadier(ère)s scolaires assurent la sécurité des élèves du primaire lors de la traversée des carrefours situés près des écoles. L'équipe des brigadier(ère)s scolaires relève du Service de police de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les candidat(e)s intéressé(e)s à travailler comme brigadier(ère) scolaire doivent répondre aux exigences suivantes :

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou une équivalence;
- Posséder un permis de conduire valide ou un moyen de transport afin de se déplacer aux différentes traverses;
- Posséder de l'expérience avec le public, surtout auprès des enfants;
- Se soumettre à une enquête de réputation liée au fait de travailler avec une clientèle vulnérable;
- Se soumettre à des tests pré-emploi en lien avec le travail;
- Être disponible tout au long de l'année scolaire.

Atouts

- Posséder son cours de premiers soins;
- Posséder des connaissances pour être en mesure d'effectuer la traverse des écoliers de façon sécuritaire.

La Société de l'assurance automobile du Québec met à la disposition des futur(e)s brigadier(ère)s scolaires, un ensemble de documents sous le titre « Le brigadier scolaire adulte : au service de la sécurité routière » comprenant

un guide d'organisation d'une brigade scolaire adulte, un manuel du brigadier et un vidéo. Ces documents résument les pratiques reconnues et la règlementation touchant le travail quotidien des brigadier(ère)s scolaires adultes. Vous êtes invité(e)s à les consulter avant votre entrevue.

Salaire :

Le salaire est établi selon la classe 2 de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 25,98 \$ et au taux horaire maximal de 30,39 \$.

Horaire :

Poste temporaire, sur appel.

Les brigadier(ère)s scolaires sont en fonction lors de l'entrée en classe le matin, au départ et au retour de la période du dîner, ainsi qu'à la fin des classes en après-midi. L'horaire varie en fonction des besoins du Service.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille plus de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.